No 20 — 28e ANNEE

PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI

JEUDI 19 FEVRIER 1931

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION

Téléphone No 46 — Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—

ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.

Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

CINE LUX SONORE

Jeudi 19 - Vendredi 20 - Samedi 21 - Dimanche 22 - Lundi 23 - Soirée à 20 h. 30

Dimanche: Grande Matinée de 14 h. 30 à 16 h. 55

UN FILM POLICIER DES PLUS CAPTIVANT - 100 % PARLANT FRANÇAIS

Le mystère de la villa rose

Un éclatant triomphe du film parlant - De l'imprévu! De l'action! De l'angoisse et... de la gaîté

INTERPRÉTÉ PAR DE GRANDS ARTISTES FRANÇAIS

LEON MATHOT — SIMONE VAUDRY — BARON FILS

Un film mystérieux qui déroute toutes les suppositions

On demande
jeune fille
20-25 ans, honnête et travailleuse, sachant bien cuire, pour environs de Sion. Faire offres avec certificats et prétentions sous H 236 au bureau du journal.

On cherche
Jeune homme
pour aider aux travaux agricoles. I. Buchler, Pt.-Lancy, Genève.

On cherche
aux Mayens de Sion, chalet ou appartement meublé ou non, de 3-4 chambres et dépendances.
Adresser offres à case postale 24117 à Sion.

Chambre meublée
à louer.
S'adr.: bureau du journal.

APPARTEMENT
de 4 chambres à louer.
S'adr.: bureau du journal

Boucherie Chevaline
KRIEGER
VEVEY
Viande pour charcuterie 1er choix à fr. 1.50 le k. Demi-port payé. Hâché gratis sur demande. Téléphone nuit et jour: 1298.

On demande
à louer appartement de 1 ou 2 chambres et cuisine, meublé ou non. S'adr. à Mme Layonnet, Martigny-gare.

A louer
à Sion, pour le 1er mars, un magasin, Place du Midi, maison Delgrande.
S'adresser au magasin Henri Delgrande, Sion.

A LOUER
2 chambres meublées, dont une avec chauffage central et balcon. S'adresser aux Annonces-Suisses S. A. Sion sous JH 16 Si.

A vendre beaux
vignobles
en plein rapport, 30 fossoriers, à Sion, 40 fossoriers à Lavaux. Affaire avantageuse et d'avenir. **La Ruche**, Mérinat et Dutoit, Ale 21, Lausanne.

A VENDRE
à proximité de la ville, jolie petite vigne bien située.
S'adr.: bureau du journal.

A VENDRE
une table chauffante (fourneau à pétrole), une pompe à vélo, une presse à copier.
S'adr.: bureau du journal.

Grande Boucherie Rouph
36 bis, Rue de Carouge
GENEVE
Expédie:

Rôti bœuf dep. le kg.	2,50
Bouilli, dep. le kg.	2,—
Graisse de rognon	1,50

Téléphone 42059

A LOUER
appartement meublé: une chambre à coucher, salle à manger, petit salon, cabinet de toilette, cuisine, bûcher, cave. S'adr. par écrit au bureau du journal sous lettres G. R.

A vendre
un excellent piano, marque Hoffmann.
S'adr.: bureau du journal.

TIMBRES CAOUTCHOUC
IMPRIMERIE GESSLER
SION

AGRICULTEURS
CULTIVATEURS
HORTICULTEURS
employez
pour le traitement d'hiver de vos arbres fruitiers
„VOLCK-HIVER"
produit contrôlé et éprouvé comme meilleur insecticide contre les cochenilles (Kermès), pucerons lanigères, vers, cheimatobie, etc. Absolument sans danger et non toxique, économique et propre.

REPRESENTANTS-DEPOSITAIRES:

Sion:	M. François Kammerzing, arboriculteur.
Saxon:	MM. Gaillard Frères.
Martigny-Bourg:	M. Louis Gächter, jardinier.
Vernayaz:	M. A. Landry, fils.
Monthey:	M. Charles Jaccard, horticulteur.
Ardon:	M. Emile Gaillard, instituteur.
Chippis:	M. Urbain Zufferey, agriculteur.

Pour tous renseignements, adressez-vous à la
S. A. pour la protection des plantes, Zurich
Fabrique spéciale de produits anticryptogamiques et insecticides non toxiques pour l'agriculture, l'arboriculture et la viticulture. **(Maison contrôlée)**

LAINE
Prix par livre — 10 écheveaux
Fr. 5.70
Très bonne et solide laine à tricoter
Fr. 6.80
Laine noire ou verte pour sous-vêtements, souple et solide
Fr. 8.20 - 9.--
Laine spéciale pour personnes transpirant beaucoup (Adler et Patria), garantie contre la détérioration et le rétrécissement
Fr. 7.20 - 9.50 - 10.-- - 12.50
Laine de sport, couleur unie ou assortie.
Dans chaque paquet, vous trouverez un
CADEAU
Demandez tout de suite un échantillon, à la maison suisse livrant ces articles au plus bas prix
LÉON KOCH-KOCH WOHLEN (ARGOVIE)

Plus de chevaux poussifs
Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du poumon par le renommé **SIROP FRUCTUS**, du vétérinaire J. Bellwald. Le **Sirop Fructus** (brevet suisse 37824) est un remède entièrement végétal. Nombreuses années de succès constants. Milliers d'attestations et de remerciements directement des propriétaires. Ne confondez pas mon produit **Sirop Fructus** avec d'autres que des gens n'étant pas de la partie essayent de vous vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la bouteille: Fr. 4,50. Des avis pra- adressez-vous directement à
tiques concernant le régime et soins des chevaux, ainsi que le mode d'emploi accompagnent chaque flacon. Pas de représentants ou dépositaires. Afin d'éviter de graves erreurs,
J. Bellwald, méd.-vétérinaire, Sion

En cas de décès S'adresser en toute confiance à
Oscar MARIÉTHOD
Rue du Rhône — SION — Téléphone permanent 181
Représentant dépositaire de:
A. MURITH - S. A.
POMPES FUNÈBRES CATHOLIQUES DE GENÈVE
Cercueils et couronnes
de tous genres et de tous prix
Fourgon-Automobile
Se charge de toutes formalités pour transports à destination de n'importe quelle localité

A VENDRE
des carnets de compte
(32 pages)
pour maisons de commerce
Fr. —.15 le carnet — Fr. 10.— le cent
Imprimerie Gessler

FOIRE SUISSE BALE
1931
11-21 AVRIL
Participez à la foire pour augmenter vos ventes - étendre vos débouchés renforcer votre publicité
DÉLAI D'INSCRIPTION: 15 JANVIER

Feuilleton du «Journal et Feuille d'Avis du Valais» No 33

LE DROIT D'AÎNESSE

par

CHAMPOL

Mais c'était un nouvel effort que la jeune femme semblait faire, et non un soulagement qu'elle paraissait ressentir. Dans ce grand amour de son mari, elle ne trouvait évidemment aucune consolation, si toutefois elle avait besoin de consolation. Pas un cri de désespoir maternel ne lui était venu, pas même un regret raisonné pour l'espérance détruite; on ne pouvait pénétrer ce qui se passait sous ce front pâle et glacé, et, au sortir de la chambre, Queenie emportait cette pensée terrible, jadis exprimée par Walter: — On peut bien ne pas aimer son enfant quand on peut ne pas aimer son mari.

Le lendemain, par une pluvieuse matinée d'automne, en suivant le petit cercueil qu'on portait au caveau des Chartran. Queenie versa ses larmes les plus amères, et non pas seulement sur l'enfant auquel, comme le disait Agnès et le répétait à satiété Mr. Man, qui l'avait baptisé la veille, Dieu faisait certainement une grâce en lui donnant tout de suite le paradis.

C'était l'âme d'Agnès qu'elle pleurait aussi, et le bonheur de Walter, et la dernière des chères illusions fraternelles. Il lui semblait que, ce jour-là, personne ne pût être aussi malheureux qu'elle, pour tant de causes, et ce fut une véritable surprise qu'elle éprouva au travers de sa tristesse, en voyant au moment où la dalle du caveau retombait, Stephen se détourner avec un grognement farouche, et se sauver, son mouchoir sur la figure.

Cet être incompréhensible avait donc un cœur, aussi singulier que lui-même! Pendant plusieurs jours entiers, on ne le revit pas, et sa mère fut incapable de dire où il se trouvait. Probablement il ne s'était pas éloigné de ses parages habituels, mail il avait, pour se cacher, une habileté, comme une aptitude spéciale, tenant toujours à ses instincts de fauve, et on pouvait le côtoyer, le frôler sans soupçonner sa présence. De là, aussi, des appréhensions soudaines qui ébranlaient les nerfs délicats de Mrs. Brent en lui rappelant les plus sinistres aventures de ses romans.

Ce fut ainsi qu'à la fin de la semaine, il se présenta inopinément, un beau jour, comme on sortait de table.

La secousse éprouvée n'était pas de nature à déranger longtemps l'équilibre de l'existence où la petite créature disparue ne laissait pas de vide.

Sauf Agnès, chacun revenait à ses habitudes. Le colonel, un peu fatigué de cette semaine de demi-deuil, avait pu hasarder, sans trop de mauvais goût, quelques facéties discrètes. Mrs. Brent se levait de sa chaise-longue sur laquelle toute émotion la faisait retomber, et Walter pressait Francis d'accepter une invitation que le comte de Stings était venu, le matin, lui renouveler.

On discutait. La crainte de perdre son fafori avait arraché même à tante Kiddy quelques protestations monosyllabiques, et elle se trouvait encore au salon lors de la brusque réapparition de Stephen.

Avec sa malhonnêteté ordinaire, sans prendre le temps de saluer les autres ni même de s'apercevoir de leur présence, le jeune homme allait droit à sa mère.

— Une lettre de France pour vous, dit-il laconiquement, prenant, dans le paquet que le facteur venait de lui remettre, une enveloppe au timbre étranger.

Cet incident, assez exceptionnel pour décider Stephen à revenir parmi ses semblables, produisait aussi dans l'entourage une certaine sensation.

Mrs. Kiddy ne recevait guère de lettres, trop peu sociable pour que la correspondance lui fût nécessaire, et jamais elle n'en recevait de France.

Depuis qu'elle habitait Chartran, on ne lui connaissait aucun rapport avec la famille de son mari, si tant est que cette famille existât. Sur ce point, chacun éprouvait une curiosité jamais satisfaite, que l'annonce de Stephen venait de réveiller. Aussitôt le colonel s'était tu, et Walter, lui-même, regardait du côté de tante Kiddy.

Mais ni les oreilles ni les yeux ne surprirent grand'chose.

Déjà l'enveloppe non décachetée avait disparu dans la poche de tante Kiddy, et son silence arrêta les questions auxquelles, du reste, elle se hâta de se dérober.

— Sans doute, elle communiquera cette lettre à son fils, dit Mrs. Brent, un peu désappointée, quand Stephen fut sorti suivant sa mère. Mais ce n'est pas lui qui en parlera! J'avoue cependant que, avant mon départ, j'aurais aimé à approfondir le mystère de ces vies, qui me révélerait peut-être le mystère de ces âmes.

Un bruyant éclat de rire du colonel l'interrompit:

— Ha! ha! ha! Chère madame, voulez-vous que je vous dise le mystère de leurs vies: une grosse bêtise que ma sœur Kiddy a faite, parce qu'elle n'a pas le sens commun... et voilà le mystère de son âme! L'âme de Stephen, même mystère! Ces gens-là n'ont jamais su prendre gaîment leurs petites contrariétés.

« Et quant à la lettre, ce doit être une demande de secours de quelque parent plus pauvre qu'eux encore. S'il a compté sur les largesses de la vieille Kiddy... »

La pensée qu'il pût se trouver un être assez naïf pour tabler là-dessus, provoqua, chez le colonel, une crise de gaîté suffocante, et il eut toutes les peines du monde à achever:

— C'est pourquoi elle a si vite caché la lettre. Elle doit être furieuse, à l'heure qu'il est. Il semble, aux gens avares, que rien que de recevoir une demande, leur coûte quelque chose!

Cette solution parut à Queenie d'un prosaïsme inadmissible. Cherchant à se distraire des autres problèmes, elle se rattachait à l'énigme inoffensive du passé de tante Kiddy, et cette occasion manquée d'en savoir peut-être quelque chose, lui causait, comme aux autres, une certaine déception. Aussi son intérêt se réveilla-t-il vivement lorsque, un peu avant l'heure du dîner, on frappa à la porte de sa chambre et que Mrs. Kiddy disparut.

Déjà la vieille femme l'avait honorée de quelques visites, assez rares néanmoins, pour demeurer des surprises. Toujours elle y donnait un bon prétexte, mais celui qu'elle invoqua, cette fois, était si médiocre qu'on ne pouvait s'en payer.

Elle avait certainement un mobile caché, reliant peut-être au contenu de la fameuse lettre.

Ce nouvel espoir de Queenie fut déçu. Après de vains essais de conversation oiseuse, Mrs. Kiddy demanda ex-abrupto:

— Que pensez-vous de l'invitation des Stings à Françis?

Queenie n'en pensait rien du tout; la chose étant de si peu d'importance qu'elle l'avait laissée glisser de son esprit.

— Je regrette, continua Mrs. Kiddy, d'avoir détourné Francis d'accepter. Il a besoin de distraction...

Les derniers événements avaient eu raison de la fermeté de Francis; il paraissait très triste, plus triste même que de raison. A présent, Queenie en était frappée.

Mrs. Kiddy poursuivit:

— Le séjour de cette maison est malsain pour la jeunesse. Voyez le changement de Walter... et le vôtre.

Ces paroles nébuleuses, semblant venir de lois, rappelaient les avertissements mystérieux des sybilles et Mrs. Kiddy, avec son profil de chèvre, sa figure plissée et usée comme celle d'une centenaire, sa voix sourde, pouvait bien passer pour un peu sorcière. Soit par une divination magique, soit tout bonnement par son initiation aux secrets de Chartran, elle devait voir plus loin que les autres dans les destinées de son protégé.

(Suite en 4me page)

L'Allemagne et la Société des Nations

(Correspondance particulière)

Le cabinet Brüning a obtenu du Reichstag un vote de confiance, et cela à la suite d'un important discours prononcé par le ministre des affaires étrangères, M. Curtius.

Ce discours, reconnaissons-le tout de suite, est peu fait pour inspirer cette confiance si nécessaire pourtant, dès qu'il s'agit de la cause de la paix. L'esprit qui anime la politique du Reich est en effet, toujours hostile à la situation qui lui est échue du fait d'avoir perdu la guerre. En outre, on voit que l'Allemagne cherche à exercer une véritable pression avec la menace de se retirer du sein de la Société des Nations. Ceux qui ont la naïveté de croire à « l'esprit de Locarno », seront sans doute déçus, car ils pourront fort bien constater que les revendications germaniques sont là, sans une seule exigence de moins, et où rien n'est de nature à faciliter l'amélioration de rapports tant désirée par ceux qui se rendent compte du désastre universel qui serait une nouvelle guerre!

Parlant de la Société des Nations, M. Curtius estime que l'Allemagne a pu critiquer vivement certaines décisions ainsi que le manque de suffisante importance du Reich au sein du secrétariat; mais il croit cependant qu'il ne faut pas pour cela abandonner la lutte en cessant de faire partie de la S. d. N.

On ne pourrait pas, en agissant de la sorte, régler plus efficacement ni les questions de monorités, ni celles de Dantzig ou de la Sarre, pas plus d'ailleurs que celles relatives à une revision des frontières actuelles.

Mais M. Curtius ne manque pas d'ajouter que le gouvernement du Reich n'est certes pas d'avis que l'Allemagne doit demeurer à Genève de toutes façons et en toutes circonstances, quelles que soient les décisions prises là-bas dans les grandes questions qui l'intéressent. S'il apercevait un jour que la S.d.N. était défaillante dans l'accomplissement des tâches qui forment la base de son existence, on se trouverait en présence d'une situation qui obligerait à prendre de nouvelles décisions.

Après cette menace, le ministre a bien soin d'ajouter que tel n'est pas le cas oujourd'hui. Il est inexact que la participation de l'Allemagne à la S. d. N. ne lui a servi à rien jusqu'ici, ne lui apportant que des entraves à sa liberté politique. M. Curtius affirme hautement que la possibilité de défendre ses intérêts à Genève n'est guère illusoire pour l'Allemagne.

Et le ministre allemand ajoute encore que l'une des tâches les plus importantes de la politique extérieure de son pays est d'amener la S. d. N. à une activité toujours plus grande, dans l'intérêt de tous, et avec le but d'assurer la paix sur la base d'une égalité de droit matériel et moral de tous les Etats.

Le danger de toutes ces paroles, c'est qu'on y retrouve sans cesse l'idée de la revision des traités comme seule base possible d'une Union européenne. Par contre, on ne voit jamais reconnaître que c'est la guerre qui a déterminé la détestable situation actuelle, et que toujours l'Allemagne fait preuve d'une singulière lenteur dans l'exécution de ses obligations, moindres assurément que celles qu'eussent subies les Alliés en cas de défaite.

On le voit, le danger réside toujours dans ces buts très nettement poursuivis, et avec une formidable ténacité, par l'Allemagne qui ne veut pas s'avouer vaincue.

Et c'est là précisément ce qui rend la situation internationale toujours plus compliquée, toujours plus inquiétante.

Alexandre GHIKA.

UNE ETONNANTE HISTOIRE

Le « Sunday News » se dit aujourd'hui à même de révéler l'histoire d'une étonnante visite secrète, en Angleterre, de l'ex-prince Ruprecht de Bavière. Celui-ci aurait droit à prétendre au trône de Grande-Bretagne.

L'objet de sa visite à Londres aurait été de se réconcilier avec la famille royale d'Angleterre, et c'est dans ce but qu'il aurait tenté d'obtenir du roi une invitation à se rendre au palais de Buckingham. Le souverain aurait refusé de le recevoir, et c'est après une attente vaine de plusieurs jours, que le prince, profondément déçu,, serait retourné dans son pays.

On se souvient que le prince Ruprecht de Bavière commanda, durant la guerre, les troupes bavaroises de la 6me armée allemande, et que, aidé de quelques officiers, il déchaîna une violente campagne de haine contre l'Angleterre.

L'arbre généalogique de la famille du prince Ruprecht indique les raisons pour lesquelles il est prétendant au trône de Grande-Bretagne. Il est, en effet, établi qu'il descend directement de la reine Marie d'Ecosse, exécutée en 1387 et qu'il fait partie de la lignée de Charles 1er d'Angleterre, qui, lui aussi, fut exécuté en 1649. On arrive ensuite à Marie IV, mariée à Léopold de Bavière au duc Victor-Emmanuel de Sardaigne, et à Ferdinand-Victor, marié à Elisabeth d'Autriche.

Par ailleurs, le journal révèle qu'un ancien policeman, du nom d'Antony Hall, qui habite actuellement Horeford, se dit également prétendant au trône d'Angleterre, comme descendant mâle légitime de la Maison royale des Tudor, par Edouard 1er. Il prétend pouvoir prouver que, comme George V, il appartient aux Tudor.

Antony Hall assure que, s'il devient un jour roi d'Angleterre, il accordera à George V une pension, tout comme on l'a fait pour le duc de Saxe-Cobourg-Gotha.

Les finances cantonales

Nous recevons de source officielle le communiqué suivant:

A l'occasion de la votation du 8 février sur la loi concernant les traitements du personnel enseignant, une partie de la presse a dépeint sous des couleurs si sombres la situation financière de notre canton, qu'il nous paraît nécessaire de renseigner l'opinion au sujet de cette importante question.

N'a-t-on pas, par ignorance ou malveillance, affirmé que nos finances se trouvaient en bien mauvaise posture puisque l'Etat avait déjà plus de 30 millions de dettes et allait encore contracter un emprunt de 9 millions?

Il faut reconnaître que le compte de gestion cantonal supporte la charge très lourde des œuvres importantes créées ces dernières années: écoles d'agriculture de Viège et Châteauneuf, vignoble du Grand-Brûlé, assainissement de la plaine du Rhône de Viège à Rarogne et de Riddes à Martigny, parachèvement de la maison de santé de Malévoz et création du domaine agricole qui lui est annexé, institut pour sourds-muets au Bouveret, subventionnement des Caves coopératives, etc.

Un programme non moins fourni, accepté par le peuple, est en cours d'exécution: construction des routes de montagne, développement des moyens d'irrigation, lutte contre la tuberculose, amélioration de la situation du personnel enseignant, etc.

Les charges sont lourdes, évidemment, et il ne fait aucun doute qu'on doit envisager un ralentissement dans la réalisation de ce programme pour amener une réduction des dépenses.

La devise de l'Etat doit être: Administration soigneuse et prudente des deniers publics et création d'œuvres nouvelles dans le cadre seulement de nos possibilités financières.

Une augmentation des charges fiscales, dans leur ensemble, ne peut pas être envisagée.

Ces considérations générales émises, revenons au thème de nos finances cantonales et à la politique d'emprunts dont il a été question dans la presse.

Nous laissons aux chiffres le soin de témoigner par leur éloquence:

Au 31 déc. 1926, le passif de l'Etat s'élevait à	fr. 27,655,480.15
et l'actif à	fr. 17,398,670.58
le solde passif atteignait donc	fr. 10,256,809.57
Au 31 déc. 1929 le passif est de	fr. 28,921,974.13
et l'actif de	fr. 18,680,949.43
l'excédent passif s'élève donc à	fr. 10,241,024.70

(La situation au 31 déc. 1930 ne peut pas être donnée, le compte de gestion pour 1930 n'étant pas encore bouclé.)

L'excédent passif de l'Etat atteint, comme on le voit, au 31 déc. 1929 en chiffre rond, 10 millions de francs, c'est-à-dire presque exactement la même somme qu'à fin 1926.

D'après les chiffres ci-dessus, la dette publique s'est accrue, ces trois dernières années (31 déc. 1926-31 déc. 1929) de francs 1,266,493.98. D'autre part, pendant la même période, les actifs de l'Etat ont augmenté de fr. 1,282,278.85.

Résultat: une amélioration des finances de l'Etat au 31 déc. 1929, de fr. 15,784.87, par rapport à la situation au 31 déc. 1926.

Il est particulièrement réjouissant de constater que cette amélioration de notre bilan s'est produite, malgré les dépenses extraordinaires grevant le compte de gestion des années 1926-1929. Nous citons, par exemple, les postes suivants:

Lutte contre la fièvre aphteuse	fr. 711,404.20
Assainissement de la plaine du Rhône	» 380,730.26
Réfection de la route cantonale	» 1,698,072.86
Subsides à lo construction des routes de montagne	» 750,145.84
Domaines des écoles d'agriculture (achat, mise en culture, etc.) Viège	» 105,817.53
Châteauneuf	» 164,077.17
Domaine de Malévoz et établissement	» 298,360.70
Institut des sourds-muets au Bouveret	» 318,219.85

Si donc au lieu de diminuer, la fortune de l'Etat a pu s'augmenter de fr. 15,000.— après payement de toutes ces dépenses, si, d'autre part, on se rappelle que chaque année, depuis 1926, le compte de gestion a bouclé par un boni, il est aussi inexact de prétendre que nos finances cantonales sont en mauvaise posture que de parler de la politique d'emprunts qui serait pratiquée à l'Etat.

En disant cela, nous ne voulons aucunement diminuer la portée des considérations émises au début de notre article. Au contraire, pour le Gouvernement, comme pour le Grand Conseil, économie, modération dans la mise en œuvre du programme fixé, exclusion de toute augmentation des dépenses, voilà la ligne de conduite à suivre.

Il y aura, ne l'oublions pas, des dépenses très lourdes nécessitées par la construction des routes et des bisses et chaque million de dette nouvelle grève le compte de gestion annuel, en intérêt et amortissement, de fr. 50 à 60,000.

Quant à l'affirmation que l'Etat doit contracter un nouvel emprunt de 9 millions de francs, elle est en contradiction avec la réalité.

Tout d'abord, il ne s'agit pas d'un emprunt de 9 millions, mais bien de 8 millions 800 mille. De cette somme, 2 millions seront affectés au subventionnement de la construction des routes de montagne dans les années à venir. Ce crédit a été approuvé par le peuple lors de la votation du 26 juin 1927.

Les 6 millions 800 mille francs restants ne sont pas une nouvelle dette. Cet argent sera utilisé pour rembourser les emprunts arrivant à échéance ou pouvant être dénoncés en 1931. Il ne s'agit donc pas de nouvelles dettes, mais d'un emprunt de conversion qui aura pour effet, non d'augmenter nos charges, mais de les alléger de 50 à 70 mille francs par an, grâce à la réduction de 1-2% des taux d'intérêt, actuellement de 5, 5,5 et 6%.

De ce qui précède, il ressort nettement que l'Etat n'a pas pratiqué une politique d'emprunts, mais qu'il a créé des œuvres importantes et de première nécessité sans augmentation sensible de la dette, contribuant ainsi, dans une large mesure, à l'amélioration de la situation économique du pays.

Le Grand Conseil et le Gouvernement devront s'efforcer de poursuivre dans la voie où ils se sont engagés. Tout citoyen raisonnable leur en sera reconnaissant.

SUISSE

NOS INDUSTRIES

Dernièrement, la maison Sulzer, de Winterthour, a construit à Viège un gazomètre sans eau, d'une capacité de 15,000 m3. Ce nouveau système, pour lequel la maison Sulzer a obtenu une licence générale pour la Suisse, présente divers avantages sur l'ancien système, sur les anciens réservoirs à télescopes en bassins à eau en béton. Le détenteur de la licence, Klœnne, en France, a reçu la commande d'un gazomètre du même système d'une capacité de 100,000 m3 pour la ville de Paris. Comme c'est le cinquième réservoir à gaz qui sera construit en France ces derniers temps, depuis l'existence du brevet Klœnne, on peut en conclure que ce système a fait ses preuves.

UN NOUVEAU PARTI A GENÈVE

Sous la direction de M. Georges Oltramare, directeur du « Pilori », vient de se constituer à Genève un nouveau groupement politique « Ordre politique national ». Le programme de cette nouvelle organisation, dont la première assemblée publique aura lieu mercredi soir, prévoit, comme but principal, la lutte contre le socialisme.

POUR L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION DU LAIT

Au cours de la séance du Conseil fédéral de lundi, M. Schulthess, conseiller d'Etat, chef du département fédéral de l'économie publique, a présenté un rapport sur la question posée par l'interpellation de M. Savoy, conseiller aux Etats, relative à l'amélioration de la production du lait et de la vente du lait. Le Conseil fédéral est disposé en principe à tenir compte de l'interpellation en apportant des améliorations dans ce domaine, en versant des subventions, à condition que les propriétaires se soumettent à un contrôle de leurs écuries et de leurs installations.

LA PROPAGANDE BOLCHÉVISTE EN SUISSE

Certains personnages se trouvent à Berne en ce moment qui font distribuer un journal de propagande moscoutaire à la jeunese studieuse.

Il s'agit d'une feuille polycopiée qui porte le titre de « le rouge écolier des arts et métiers », avec comme sous-titre, « Journal scolaire des apprentis et apprenties bernois et feuille communiste ».

Le « Berner Tagblatt » écrit qu'il ne s'agit nullement là d'une plaisanterie, mais d'une action systématique des milieux bolchévistes de Suisse.

ECLAIREURS SUISSES

Le secrétariat de la Fédération des éclaireurs suisses publie la déclaration suivante:

« Il existe dans les milieux qui n'appartiennent pas au mouvement des éclaireurs, une opinion erronée consistant à croire que n'importe quelle association de jeunesse peut faire usage de la dénomination « éclaireurs ». Le droit de s'appeler « éclaireur » n'appartient qu'aux groupements affiliés à la Fédération des éclaireurs suisses fondée en 1913.

Les éclaireurs se distinguent extérieurement des autres organisations de jeunesse par leur uniforme bien connu et par leur insigne particulier, la fleur de lis rouge et blanche.

La Fédération des éclaireurs suisses, neutre au point de vue politique, n'a aucun rapport avec les organisations de jeunesse portant aussi un uniforme, mais dépendant de partis politiques. Il n'y a pas de lien entre la Fédération des éclaireurs suisses et les groupes dépendant de la jeunesse communiste, qui se qualifient d'« éclaireurs rouges ». En conséquence, le public est mis en garde contre cette incorrection et les malentendus qui peuvent en résulter. »

NECROLOGIE

Un ancien magistrat fribourgeois est descendu dans la tombe en la personne de M. Charles de Weck qui, pendant de longues années, fit partie du Conseil d'Etat.

Le défunt était le grand-père de M. et Mme Maurice de Courten, ingénieur à Lausanne. Nous leur présentons nos respectieux hommages.

UN MAITRE-CHANTEUR SE FAIT PINCER

Un commerçant de Zurich reçut, ces derniers temps, une lettre de chantage lui réclamant immédiatement le paiement de 100 mille francs. Des menaces étaient en outre formulées dans l'éventualité d'un refus. Au moment où le maître-chanteur se préparait à toucher l'argent, la police procéda à son arrestation. Il s'agit d'un manœuvre sans travail, originaire du canton de Lucerne, qui avoua être l'auteur de la lettre.

CANTON DU VALAIS

LA COLONIE VALAISANNE DE ZURICH

Les Valaisans établis à Zurich savent s'amuser en tout temps et plus que jamais en période de Carnaval. Réunis au nombre de plus de 200 dans une salle décorée de l'Hôtel Stauffacher, nos compatriotes de Zurich passèrent le 14 février, des heures inoubliables. Le nouveau président, le Dr. Franz Seiler, sut donner à cette fête le caractère qu'il convenait. Discours de bienvenue, salué par le chant national valaisan « Nennt mir das Land », qui retentit avec amour et force dans la salle, chants et solis du ténor M. François Julier dont la superbe voix fut accompagnée par le professeur de musique Angst, organiste de l'église catholique de Zurich, obtint le plus grand succès, pièce de théâtre humoristique qui représentait une séance du Conseil communal de Martisberg, et enfin le vote pour choisir une miss Wallis dans cette couronne de jolies fleurs qui entourait le président, occupèrent toute la soirée charmante et pleine d'imprévus.

ENCORE LA LOI SUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

(Corr. part.) Un glorieux inconnu qui signe « V » croit se rendre intéressant en critiquant les autorités de Savièse au sujet du du rejet de la loi sur le traitement du personnel enseignant. Nous ne voulons pas analyser les causes de ce rejet, mais nous devons constater que soit M. Varone, président de la commune, qui dirige nos intérêts avec intelligence et dévouement, soit les députés ont recommandé vivement l'acceptation du projet de l'Etat. Ils ont fait leur devoir. Si les électeurs ne les ont pas suivis, ils n'en sont pas responsables.

UN ESCROC ARRÊTÉ

Depuis quelque temps, les établissements religieux de St-Maurice étaient visités par un escroc, qui, sous un faux nom, se faisait remettre des secours en argent. Dernièrement, il réussit à soustraire une certaine somme au domestique d'un couvent. Plainte ayant été déposée, l'agent de sûreté Collombin, de Monthey, fut chargé de rechercher l'auteur de ce vol. Rapidement identifié, grâce aux investigations laborieuses de Collombin, l'escroc vient de se faire pincer par la police de sûreté de Lausanne et extradé, malgré recours diplomatique, aux autorités valaisannes. C'est un repris de justice, M. B., sujet vaudois, qui n'en est pas à son coup d'essai. La prise est bonne et l'agent Collombin mérite des éloges pour cette capture.

RADIOPHONIE

On nous prie d'insérer l'appel suivant:

A l'instar de ce qui se fait à l'étranger, et en face des résultats obtenus, un comité d'initiative s'est constitué à Lausanne; il groupera les auditeurs et amateurs sans-filistes de la Suisse romande; le but de cette association d'utilité publique sera de participer à l'essor de la radio-diffusion; elle réunira les desideratas des sans-filistes et défendra leurs légitimes intérêts.

Le Radio-Club de Lausanne vient d'être reconstitué; son comité a assuré son appui en envisageant la fusion des deux groupements.

Avant de pousser plus loin leur étude, les deux comités intéressés seront heureux d'avoir l'avis des sans-filistes romands. Ceux-ci voudront bien faire connaître, par écrit, leur point de vue au soussigné et lui faire savoir s'ils sont disposés à adhérer à une association des auditeurs de la radio-diffusion romande.

E. H. Radelfinger,
Case Gare, Lausanne.

COURS DE PERFECTIONNEMENT

(Comm.) Dans le cours de 1930, le Département de l'Intérieur organisait à Châteauneuf un cours spécial d'arboriculture dit « Cours de perfectionnement », dont le but était d'atteindre l'uniformité dans la méthode et si possible la formation d'éléments professionnels capables d'enseigner, de répéter et de conseiller dans leurs communes respectives.

Ce cours, de 15 jours, fréquenté par 18 participants, a donné toute satisfaction et sera répété en 1931 pour les participants des districts de Monthey, de St-Maurice, de Bagnes et de Martigny. L'année 1932 sera réservée aux autres districts de langue française. Pour le Haut-Valais, un cours est donné à Viège. A cet effet, il est adressé une circulaire aux administrations communales, les priant d'envoyer à ce cours un participant qualifié, possédant déjà des connaissances et apte à remplir le but désiré. Le nombre des participants ne pourra dépasser 25.

TAILLE DE LA VIGNE

(Comm.) Nous rappelons aux personnes intéressées que le Département de l'Intérieur met à leur disposition une brochure sur les différentes tailles du Chasselas (Fendant) pour le prix de fr. 0,20 pièce.

Les demandes peuvent être adressées au Service cantonal de la viticulture à Sion en ajoutant un timbre de 20 centimes par exemplaire commandé.

Le dit service reçoit également des consignes collectives. L'autorité communale, les inspecteurs et les visiteurs du vignoble pourront recevoir des commandes qui seront transmises au Département de l'Intérieur.

LE CINÉMA SONORE A SIERRE

Après Sion, Sierre aura désormais son cinéma sonore et parlant: l'« Apollo » va se transformer prochainement. Le peintre Righini de Sierre s'est chargé de décorer la salle, et le public pourra bientôt applaudir dans le nouvel établissement, les plus grands succès de l'écran.

LE COMMANDANT DU BATAILLON 12

M. le capitaine Jean Coquoz, agent de la Banque cantonale à St-Maurice, a été nommé commandant du Bataillon 12.

DANS L'HOTELLERIE

Un journal du Bas-Valais extrait ce qui suit de la liste des employés récompensés en 1930 par la Société suisse des hôteliers pour années de service dans la même maison:

Rodolphe Chanton, 42 ans, et Mlle Antonette Walker, 40 ans, aux Hôtels Seiler, Zermatt; Ulysse Haenggi et Emile Serex, 12 ans à l'Hôtel Bellevue, à Sierre; Jean Chiochetti, 12 ans, au Mont-Cervin, à Viège; Jérémie Duc, 10 ans, aux Diablons, à Zinal.

FIESCH

Les chasseurs du Bas-Conches réunis jeudi dernier à Fiesch en assemblée annuelle ont, après avoir liquidé les affaires administratives, décidé de demander au Gouvernement une revision et modification des limites des districts francs en ce qui concerne la vallée de Binn. D'après eux, les territoires de Binn et Ausserbinn ne devraient pas être districts francs, mais que par contre la partie sud de la vallée de la Binn de la Croix à Langenthal jusqu'à Albrun devrait être considérée comme tel. En outre, ils estimèrent que la décision prise par le Gouvernement au sujet du glacier d'Aletsch est inexistante. Comment deux gendarmes peuvent-ils contrôler et surveiller cet immense territoire? Les chasseurs du district de Brigue ont décidé d'envoyer au Gouvernement les mêmes desiderata.

LOÈCHE-LES-BAINS

Dimanche a été ensevelie à Loèche-les-Bains la doyenne de la commune, Mme Thérèse Grichting, née Clemenz, décédée à l'âge de 90 ans. C'était une chrétienne qui donna à toute la commune un exemple de travail d'amour maternel. Elle ne laisse derrière elle que des regrets. Mme Grichting avait à Sion plusieurs parents, à qui nous présentons nos condoléances.

DECLARATION

Le « Volksfreund » publie la déclaration suivante:

Dans son compte-rendu de la séance du Grand Conseil du 23 novembre, le «Volksfreund » s'était exprimé ainsi au sujet de la concession de la Lonza:

Sous la rubrique « Concessions de la Lonza, Obwald, Fieschbach et Massa-Mundbach », un poste de 53,000 fr. figurait l'an passé aux recettes du budget. Cette année-ci, ce n'est pas le cas. A la suite de la décision du Tribunal fédéral concernant les redevances, cette somme ne doit plus être portée aux recettes. On ne peut réclamer aucune redevance de forces hydrauliques avant que l'œuvre soit en construction. Il en ressort que l'Etat du Valais est privé d'une recette de 370,000 fr., pour lesquels le député Dellberg rendait le Gouvernement responsable. Dellberg prétend à peu près ceci:

Deux acheteurs étaient en présence pour l'achat de ces forces d'une part, la Société de la Lonza, et d'autre part le consortium Evéquoz, Tissières et compagnie. Les offres furent présentées le même jour. La Lonza adjoignait à son offre, plans et projets de l'entreprise, tandis que Evéquoz, Tissières et Cie se contentèrent de faire une offre supérieure. La concession fut adjugée par le Gouvernement à Evéquoz, Tissières et Cie. Naturellement, cette adjudication souleva de véhémentes protestations. Communes et districts du Haut-Valais sous la conduite de l'homme de confiance du peuple connu de tout le monde (membre du conseil d'administration de la Lonza) envoyèrent au Conseil d'Etat pétitions sur pétitions pour que cette concession soit adjugée à la Lonza. Les propriétaires de la concession conscients de leurs intérêts s'entendirent à l'amiable avec le tribun populaire et en ce moment une entente semble avoir eu lieu, car toutes les pétitions ont disparu. La Lonza acquit la concession qu'avaient achetée Evéquoz, Tissières et Cie pour la bagatelle de 150,000 fr., sur lesquels l'homme de confiance du peuple et ses parents eurent leur part. Dellberg doit pouvoir prouver ce qu'il a avancé.

Ce compte-rendu poussa la famille du Dr. Alexandre Seiler à introduire un procès contre le « Volksfreund ». Aujourd'hui un compromis vient d'intervenir entre les deux parties. Le voici:

1) Le « Volksfreund » déclare que tout le contenu de l'article en question est faux et que la famille du Dr. Alexandre Seiler n'a pas été visée. Le « Volksfreund » reconnaît que son correspondant s'est trompé et que le député Dellberg n'a jamais, dans son rapport, soulevé cette accusation.

2) La famille Seiler retire son procès contre le « Volksfreund ».

3) Tous les frais sont à la charge du « Volksfreund ».

Brigue, 24 janvier 1931.

Pr le «Volksfreund»: Avocat Schnyder.
Pr la famille Seiler: J. Escher, av.

LE CARNAVAL A MARTIGNY

Le Mardi-gras a été joyeusement fêté par la population de Martigny. De nombreux masques ont parcouru les rues, mais leur joie était saine et n'avait rien de vulgaire. Un grand dîner eut lieu à l'Hôtel Kluser où les convives étaient nombreux. Cette maison dont la renommée s'étend au loin présenta un menu des plus soigné qui fut unanimement apprécié, soit pour la qualité des mets servis, soit pour leur bonne préparation. Un concert agrémenta le banquet qui fut suivi d'un thé dansant. Le soir un grand bal réunit les joyeuses troupes de masques dans la grande salle du Casino Etoile où un orchestre endiablé les fit tourner jusqu'au matin. Ce fut une fête charmante et sur laquelle nous reviendrons plus longuement dans le prochain numéro.

Chronique Locale.

LES ENFANTS DE MARIE AU CASINO

L'an dernier, nous avions assisté, par hasard, à la représentation des enfants de Marie, et nous en avions gardé un si bon souvenir, qu'il nous a plu de voir leur nouveau spectacle. Et celui-là non plus ne nous a pas déçu, dans son interprétation.

De tous les radotages d'Henri Ghéon, la « Parade du Pont du Diable », est celui qui nous a paru le moins ridicule. Il a le mérite essentiel d'être assez court, et fut enlevé gentiment par de bons amateurs, qui mirent de l'animation dans leurs scènes. Mais n'a-t-on pas craint, en donnant au Diable le visage aimable et souriant de Mlle Amacker, sa voix sympathique et son timbre argentin, d'atténuer la répulsion que nous pourrions éprouver pour l'Enfer?...

Quelques chœurs ont fort à propos permis la transition entre la première et la seconde pièce: « Les lumières à l'Offrande ».

Cette tragédie a certainement prouvé que des bonnes intentions ne suffisent pas à faire une bonne pièce. Après un heureux début, l'auteur se perd dans des développements qui n'ont rien de scénique, multiplie les monologues et semble aligner pour une démonstration, toutes les erreurs qu'il ne faut pas commettre en composant trois actes. A ce titre, il est évident que sa pièce est intéressante: on sait du moins comment on ne doit pas écrire...

Nous ne critiquons pas sa thèse. Elle était louable et constituait un beau sujet dont un vrai dramaturge eût pu tirer parti.

Si nous avons relevé la nullité de l'œuvre, c'est pour mieux rendre hommage à Mlle Marie-Thérèse Haenni dont l'art si nuancé fit oublier parfois les puérilités de l'action. La scène où, tout-à-coup elle découvre sa cécité a beau pêcher par tous les bouts, la sincérité de l'actrice et sa sensibilité délicate ont donné aux mots creux l'accent de la vérité. Rien n'est plus émouvant, dans ce décor appauvri, sur cette scène de fortune, et parmi des amateurs, de découvrir un grand talent. Et rien n'est plus navrant aussi de voir tant de dons gaspillés à mettre en valeur un texte où il n'y a que des discours grandiloquents ou des dialogues inhabiles, et pas l'ombre d'une réussite artistique. Il faut à Mlle Haenni un rôle digne d'elle. Peu importe, après tout, qu'elle le joue au théâtre ou dans l'intimité du Casino, mais que ce soit un beau rôle.

Ses compagnes lui donnèrent la réplique en jeunes filles pleines de bonne volonté. Relevons tout particulièrement le nom de Mlle Berthe Bonvin qui possède avec le goût du théâtre, une excellente diction, et qui nous étonna par la justesse et la variété de son jeu.

En somme, il nous a semblé que les interprètes, qui ne sont pourtant pas des professionnelles, ont défendu « Les lumières à l'Offrande, avec plus de talent que l'auteur en avait mis à composer sa pièce. Et c'est déjà bien quelque chose. *A. M.*

CONFERENCE

Sous les auspices de la Société des Amis de l'Art, M. Maurice Brillant, critique parisien, donnera une conférence sur « L'Art religieux moderne », le mercredi 25 février 1931, à 20 heures 45, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix et Poste, à Sion.

DU PRINCE CARNAVAL

Le Carnaval est terminé. Ce prince charmant a traversé nos rues dans son costume bariolé, le sourire aux lèvres et jetant partout joie et allégresse. Les petits, le regardèrent passer de leurs yeux brillants et les grandes personnes l'ont comblé de confettis multicolores. Il convient de le remercier et de remercier spécialement Mlle Zingg qui, chaque année, organise sa réception dans nos murs. Cette personne, au cœur d'or, au dévouement inlassable, aux mains généreuses, connaît l'âme humaine. Elle sait que dans la joie et l'enthousiasme l'homme est plus généreux, plus large, meilleur, et elle profite de cette occasion à demander à la population pour venir en aide aux pauvres déshérités de la vie.

Cette année, les enfants privés dès leur bas âge des caresses maternelles, bénéficieront de la générosité de la population toute entière, et hier soir ils auront joint leurs petites mains pour remercier Dieu.

Serait-il cependant permis d'émettre un vœu? La période de Carnaval est une période souvent froide, humide et perfide. Bien des parents craignent pour la santé de leurs enfants. Est-ce que Mlle Zingg, avec son talent d'organisation qui la distingue, ne pourrait pas étudier la création d'une fête des vendanges? Commerçants et viticulteurs salueraient avec plaisir une fête de ce genre qui obtient toujours grand succès dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel. Les mois de septembre et octobre sont les plus beaux de l'année. La nature revêtue de ses habits d'or brille dans notre canton de tout son éclat, et Dieu Bacchus entouré de pampres vermeilles promène partout son hilarante gaîté. Des fleurs, des fruits à profusion, un climat doux! Que faut-il de plus pour la réussite de la fête des vendanges? *P.*

LES QUARANTE HEURES

Alors qu'une partie de la population ne pensait hier, en ce jour de Mardi-gras, qu'à rire et s'amuser, il y eut heureusement des fidèles qui se souvinrent que l'Eglise a institué les Quarante heures. Hier soir, la cathédrale était presque remplie lorsque le révérend Père Paul-Marie monta en chaire pour nous parler avec une profondeur de pensée et dans une langue châtiée, de la présence réelle dans l'Eucharistie.

LE SKI-CLUB DE SION A L'HONNEUR

A peine fondé, le Ski-Club de Sion s'est couvert de lauriers au concours de Montana et, détail à relever, ce sont les fondateurs du club, MM. Grichting, Frédéric Schœpfer et Deslarzes, qui ont défendu avec vaillance les couleurs sédunoises et remporté les palmes de la victoire. Le président M. Grichting peut en être fier, et ce succès sera de nature à donner un nouvel essor au Ski-Club de Sion.

LE CARNAVAL ET L'ART

Le Carnaval est un semeur d'idées et un créateur d'originalité et d'esprit. Les poètes et les écrivains de leur plume acérée, font la critique des magistrats et des politiciens, les musiciens composent à cœur joie de la musique de danse la plus entraînante, les organisateurs de cortège développent leur imagination et leur fantaisie pour trouver un sujet allégorique inédit. Que font les peintres? Restent-ils inactifs? Non.

A l'occasion des bals de l'Automobile-Club, on put admirer la décoration de la grande salle de l'Hôtel de la Paix par le peintre Wuthrich. Avec humour et un don d'observation, le peintre sédunois représenta les phases les plus comiques et aussi les plus tragiques de la vie de l'automobiliste, et cette décoration eut grand succès. Nous en félicitons sincèrement le peintre M.Wuthrich.

DANS LES SOCIETES

Harmonie municipale. Répétitions: Mercredi soir 18 février, bois et saxophones; jeudi soir 19 février, répétition générale; vendredi soir 20 février, cuivres.

Les cours des élèves reprennent dès jeudi soir, suivant horaire habituel.

Le Comité.

ETRANGER

UN PROJET POUR ABAISSER... LE NIVEAU DE LA MEDITERRANÉE!

La presse allemande discute actuellement le projet d'un certain Hermann Sorgel, qui intéresserait, dit-on, M. Mussolini lui-même. Il s'agirait simplement d'abaisser le niveau de la Méditerranée!

Cette mer perd plus d'eau, paraît-il, par l'évaporation qu'elle n'en reçoit par les fleuves tributaires. Il suffirait donc de la couper de l'océan pour la faire baisser rapidement: une digue entre le Maroc et l'Espagne, fermant le détroit de Gibraltar, ferait l'affaire. La navigation serait assurée par deux canaux — l'un en Espagne, l'autre en Afrique — pourvus d'écluses, et qui permettraient en même temps de régler le niveau de la mer intérieure.

Quelle pourrait être l'utilité de ces travaux d'art formidables (le volume de la digue serait de deux kilomètres cubes)? La différence de niveau entre les deux mers fournirait de l'énergie électrique, les pays comme l'Italie, qui se plaignent de l'étroitesse de leur territoire, s'agrandiraient sans rien enlever à personne, et l'on pourrait cultiver le Sahara en pompant de l'eau dans des canaux d'irrigation.

Mais qu'adviendrait-il de Marseille, d'Alger, de Barcelone, de Gênes, de Constantinople, de tant d'autres ports, et de ces rivages méditerranéens, qui passent pour les plus beaux du monde?

LES HEURES GRAVES DE L'ESPAGNE

M. Sanchez Guerra bat en retraite

M. Sanchaz Guerra a renoncé à former le cabinet.

M. Sanchez Guerra en sortant du palais paraissait assez abattu. Il a déclaré à des journalistes qu'il n'a pas réussi à former le cabinet qu'il eut aimé constituer. « Certes, a-t-il dit, j'aurais pu compter sur de très nombreux concours, mais j'avais l'intention de former le cabinet que je croyais indispensable dans ces moments extrêmement graves, quelques personnes politiques éminentes n'ont pas cru pouvoir me prêter leur collaboration. Devant une foule de considérations et bien que j'aie eu dans ma poche la liste d'un gouvernement, j'ai décliné honnêtement la charge que m'avait offerte le roi, parce que j'ai estimé que c'était mon devoir. Je rends grâce au souverain pour la considération qu'il a eue pour moi. Je reconnais qu'en ce qui concerne les Cortès constituantes, je n'ai rencontré de leur part aucune difficulté.»

« Quels conseils avez-vous donné au roi? »

« Je lui ai dit qu'il appelle M. Alvarez pour voir si celui-ci trouve à gauche les concours que l'on est obligé d'avoir en ce moment. Rappelez-vous que je viens de la droite conservatrice. Les quelques appuis que je n'ai pas pu obtenir, M. Alvarez les obtiendra peut-être. »

L'état de siège pourrait être proclamé

Le bruit court avec persistance que l'état de guerre serait proclamé de nouveau dans la soirée; qu'une dictature serait instituée sous la présidence du général Saro. La censure a été rétablie il y a cinq jours. Les informations qui doivent être envoyées par téléphone doivent être soumises préalablement au ministère de l'intérieur.

Pour parer à la grève générale

C'est la menace de grève générale annoncée pour ce matin qui a provoqué les mesures exceptionnelles annoncées.

UN EMPRUNT AUTRICHIEN DE 300 MILLIONS

Le « Nouveau Journal d'Innsbruck » annonce que le gouvernement se propose d'émettre prochainement, probablement au printemps, un emprunt intérieur d'un montant de 200 à 300 millions de shillings. Le journal déclare que ce nouvel emprunt doit être destiné notamment à rembourser aux grandes banques, ainsi qu'à la Caisse d'épargne postale et à l'Institut de crédit pour les entreprises publiques et travaux d'intérêt général, une somme de plus de 100 millions de shillings avancée par ces établissements pour la construction de maisons d'habitation. Les grandes banques se proposent de placer une partie de cet emprunt intérieur à l'étranger, de sorte que des banques tchécoslovaques, allemandes et suisses absorberaient des tranches de cet emprunt intérieur.

LE CHOMAGE EN FRANCE

La commission des finances de la Chambre a entendu MM. Laval et Landry, ministre du travail, sur la question des secours aux chômeurs.

M. de Lasteyrie a demandé aux ministres de restreindre strictement l'emploi de la main-d'œuvre étrangère.

Le président du Conseil a déclaré qu'il estimait suffisants les crédits de 13 millions proposés par le gouvernement en faveur des chômeurs, mais le gouvernement ne s'opposera pas au relèvement des crédits qui pourraient être portés à 20 millions.

Après avoir déclaré que le gouvernement voulait faire tout son devoir en faveur des chômeurs, M. Laval a dit ne pas vouloir s'engager dans une politique qui, au lieu d'atténuer la crise économique, risquerait de l'aggraver. Il a prié la commission de revenir sur son vote de lundi et de se ranger à l'avis du gouvernement.

Finalement, la commission a adopté le chiffre de 25 millions.

SECOURS POUR CHOMAGE

Miss Bondfield a déposé lundi à la Chambre des communes le projet de loi relatif à l'augmentation du plafond du fonds de chômage. L'augmentation serait de 20 millions de livres. Miss Bondfield, ministre du travail, a souligné le chômage croissant, causé en grande partie, par les mesures de rationalisation effectuées dans l'industrie. L'opposition a déposé une proposition tendant à n'augmenter que de 10 millions de livres la contribution en question. Cette proposition a été repoussée par 251 voix contre 220 et le projet du gouvernement a été adopté à mains levées.

CINEMA

Les articles publiés sous cette rubrique n'engagent pas la rédaction

Au Capitole sonore

(Comm.) Dès vendredi 20 février, un grand film au Capitole sonore. Un film, dont l'interprète principal est André Baugé que nous vîmes dans « La Route est belle ». Ce film est excellent, tout d'abord il est très réussi comme sonorité et la mise en scène en est soignée.

Et puis, il y a la voix d'André Baugé, qui est incontestablement un charmant baryton.

« La Ronde des Heures », 100% parlé, chanté français, est l'émouvante histoire d'un chanteur célèbre qui perd sa voix, puis réduit à la misère doit accepter de disparaître. Tout dans ce film a été étudié avec le souci du détail, où se marque une jolie observation; par exemple, les scènes du public du théâtre et du cirque, celle prise sur le vif, du bureau de poste.

Interprétation excellente d'André Baugé, qui chante merveilleusement le grand air du «Barbier de Séville » de Léon Balières dans le rôle de l'habilleur, devenu le partenaire de Frantz de l'Opéra qui, de son admirable voix, chante le Noël d'Adam « Minuit Chrétien ». Un film qui touche, émeut.

De l'humour, du rire, des larmes. Un désopilant dessin animé et les actualités sonores et parlantes complètent ce ravissant programme. — Location: Tél. 390.

Chronique Sportive

LES CONCOURS DE HAUTE-NENDAZ

Voici les résultats:

Course de fond pour seniors, 15 km., différence d'altitude 450 m.

1.	Délèze Sér., Hte-Nendaz,	1 h. 02' 09"
2.	Délèze Lucien, Hte-Nendaz,	1 h. 05' 16"
3.	Bourban Marc., Hte-Nendaz	1 h. 06' 11"
4.	Théoduloz Henri, B.-Nendaz,	1 h. 06' 12"
5.	Praz Marcel, Hte-Nendaz,	1 h. 07' 13"
6.	Michelet André, Hte-Nendaz,	1 h. 09' 12"
7.	Délèze Gratien, Hte-Nendaz,	1 h. 09' 28"
8.	Fournier Th., Hte-Nendaz,	1 h. 10' 10"
9.	Lathion Louis, B.-Nendaz,	1 h. 10' 50"
10.	Délèze Franç., Hte-Nendaz,	1 h. 17' 50"
11.	Glassey Henri, B.-Nendaz,	1 h. 20' 32"
12.	Darioly André, B.-Nendaz,	1 h. 29' 35"
13.	Loye Denis, Hte-Nendaz,	1 h. 32' 25"

Course de fond pour juniors, 6 km., différence d'altitude 100 m.

1.	Claivaz Pierre, Hte-Nendaz,	18' 27"
2.	Bourban Louis, Hte-Nendaz,	18' 44"
3.	Loye Charles, Hte-Nendaz,	19' 38"
4.	Lambiel Léon, Hte-Nendaz,	22' 30"
5.	Mariéthoz Aloïs, Hte-Nendaz,	22' 40"
6.	Délèze Alfred, Hte-Nendaz,	24' 15"
7.	Lerzet Marcel, Hte-Nendaz,	24' 19"
8.	Vouillamoz Albert, Hte-Nendaz,	24' 27"
9.	Lathion Georges, Hte-Nendaz,	25' 51"
10.	Praz Marius, Hte-Nendaz,	26' 52"
11.	Fournier Sér., B.-Nendaz,	27' 59"
12.	Délèze Luc, Hte-Nendaz,	30' 51"
13.	Praz Aloïs, Hte-Nendaz,	35' 42"

Deux prix spéciaux ont été distribués pour le plus vieux et le plus jeune coureurs. L'un revient à Loye Denis, Haute-Nentaz, 40 ans, et l'autre à Lathion Georges, Haute-Nendaz, 9 ans

Le Ski-Club « L'Arpettaz » de Nendaz remercie infiniment tous les généreux donateurs qui ont comblés la Société de beaux et nombreux prix. *D.*

Un tout grand spectacle

LA RONDE DES HEURES

avec

André Baugé

Francine Mussey et Léon Bellères

M. FRANTZ, de l'Opéra

100 % PARLÉ ET CHANTÉ FRANÇAIS

De l'humour, du rire, des larmes

L'air de „Figaro" du Barbier de Séville - Minuit Chrétien

Dessins animés

Actualités sonores et parlantes

Fox Movlétone Ciné Journal Suisse

Dès Vendredi 20 février au

CAPITOLE SONORE

Location ouverte : Téléphone 390

Chemin de fer funiculaire de Sierre à Montana-Vermala

Interruption de service

Le public est informé que l'exploitation du funiculaire de Sierre à Montana-Vermala sera interrompue dès le **dernier train du soir du mardi 7 avril 1931** pour cause de travaux importants à exécuter (augmentation de la vitesse des trains, passage sous-voie à Sierre, etc.). Pendant cette interruption, d'une durée d'environ 15 jours, le transport des voyageurs, bagages, colis express et grande vitesse aura lieu par automobiles moyennant 5 à 6 courses journalières. Le public est prié de renvoyer pour autant que possible les transports par wagons complets jusqu'à la réouverture du funiculaire. Pendant ce temps seront appliquées les taxes normales. Les billets pour indigènes seront supprimés ainsi que toute autre réduction de taxe. La Compagnie ne prendra aucune garantie au sujet des correspondances en gare de Sierre C. F. F. Un avis ultérieur indiquera la date exacte de la reprise du service.

La Direction du S. M. V.

Acquisiteur

pour la recherche d'annonces auprès de la clientèle valaisanne

est demandé

pour entrer tout de suite en fonction. Connaissance du français et de l'allemand exigés. Place stable pour courtier sérieux et actif.

Adresser offres écrites avec prétentions et références: Case postale No 14309 à Sion.

Echalas Tuteurs Kyanisés

Prochains arrivages

Dr. Henry WUILLOUD, Diolly s. Sion

A vendre

belle poussette anglaise, en parfait état. Prix avantageux.

S'adr.: bureau du journal.

A VENDRE

foin, regain et paille. S'adresser aux Annonces-Suisses S. A. Sion sous JH 22 Si.

Un teint velouté résulte de l'emploi journalier du véritable Savon au Lait de lis Bergmann MARQUE DEUX MINEURS complété par la Crème au Lis «Dada»

Pharmacie M. Allet, Sion
» J. Darbellay »
» Dr. A. de Quay »
» H.Zimmermann »
Droguerie Gust. Rion »
Sté séd. Consommation »
Pharmacie M. Allet Sierre
» Burgener »
» J. M. de Chastonay Sierre
Droguerie A. Puippe »
P. Métrailler, épicerie »
J. Tonossi, négt »
Antino et Rey, négts, Chippis
Pharm. G. Morand Martigny
J. Calpini, Drog. »
Pharm. Ed. Burlet, Viège
W. Kaempfen, négt »
Konsum-Verein, St.Niklaus
N. Zumofen, drog. Loèche-V.

LES SPORTS A MONTANA-VERMALA

Concours de vitesse pour ski du 15 février

Classement individuel

1.	Schœpfer Frédéric, Sion	6' 55"
2.	Grichting Joseph, Sion	7' 28"
2.	Mabillard Germain, Vercorin (E.)	7' 28"
3.	Grandjean Rod., Montana	7' 32"
4.	Mayoraz Julien, Hérémence	7' 36"
5.	Devanthéry Jean, Vercorin (R.)	7' 37"
6.	Dayer Alexandre, Hérémence	7' 41"
6.	Kuhn Werner, Montana	7' 41"
7.	Savioz Hubert, Montana	7' 46"
8.	Chevez Georges, Vercorin (E.)	7' 49"
9.	Zuber Marcel, Vercorin (R.),	7' 51"
10.	Deslarzes Pierre, Sion	7' 52"
10.	Pont Edouard, St-Luc	7' 52"
11.	Seppey Louis, Hérémence	7' 54"
12.	Imsend Joseph, Montana	7' 59"
13.	Devanthéry Hubert, Vercorin (R.)	8' 00"
14.	Devanthéry Lucien, Vercorin (R.)	8' 02"
15.	Devanthéry Pierre, Vercorin (R.)	8' 03"
16.	Chevez René, Vercorin (E.)	8' 20"
17.	Clivaz Henri, Montana	8' 39"
18.	Perrouchoud Marcel, Vercorin (R.)	8' 40"
19.	Bagnoud Edmond, Montana	8' 48"
20.	Devanthéry Alph., Vercorin (E.)	8' 53"
21.	Sierro Ernest, Hérémence	9' 00"
22.	Besse René, Martigny	9' 09"
23.	Zufferey Basile, Montana	9' 43"
24.	Roten Albert, Montana	9' 45"
25.	de Lavallaz André, Sion	10' 09"
25.	Zumoffen Emile, Montana	10' 09"
26.	Zuber Pierre, Vercorin (R.)	10' 42"
27.	Dahler Charles, Sion	10' 50"
28.	Albazzini Robert, Vercorin	11' 44"
29.	Rudaz Pierre, Vercorin	11' 46"
30.	Zeberli Gerald, Sion	12' 01"
31.	Leder Walter, Montana	12' 10"
32.	Campbell, Montana	12' 14"
33.	Julen Robert, Montana	12' 36"
34.	Favre Jules, Sion	13' 02"
35.	Schnyder David, Sion	14' 26"

Classement par groupe

1.	Sion I	22' 15"
	Schœpfer	6' 55"
	Grichting	7' 28"
	Deslarzes	7' 52"
2.	Hérémence	23' 11"
	Mayoraz	7' 36"
	Dayer	7' 41"
	Seppey	7' 54"
3.	Vercorin, Edelweiss	23' 37"
	Mabillard Germain	7' 28"
	Chevez Georges	7' 49"
	Chevez René	8' 20"
4.	Montana I	23' 57"
	Grandjean	7' 32"
	Savioz	7' 46"
	Clivaz	8' 39"
5.	Vercorin, Réveil	24' 05"
	Devanthéry Hubert	8' 00"
	Devanthéry Lucien	8' 02"
	Devanthéry Pierre	8' 03"
6.	Montana II	25' 25"
	Kuhn	7' 41"
	Imsend	7' 59"
	Roten	9' 45"
7.	Vercorin, Réveil II	26' 10"
	Devanthéry Jean	7' 37"
	Zuber Marcel	7' 51"
	Zuber Pierre	10' 42"
8.	Sion II	34' 01"
	de Lavallaz	10' 09"
	Dahler	10' 50"
	Favre	13' 02"
9.	Montana III	34' 29"
	Zufferey	9' 43"
	Leder	12' 10"
	Julen	12' 36"

Concours de sauts de ski au tremplin de Vermala, le 15 février

Seniors

		Points
1.	Chabloz Edmond, Château-d'Oex	115 2/3
2.	Berthoud, Leysin	88 1/3
3.	Willen, Bienne	80 0/0
4.	Prêtre, Leysin	27 2/3
5.	Besse, Martigny	78 0/0
6.	Grichting, Sion	77 1/3
7.	Lombardi, Leysin	52 0/0
8.	Schœpfer, Sion	49 1/3
9.	Zufferey Basile, Chandolin	46 1/3

Juniors

1.	Buhler Emile, Ste-Croix	110 0/0
2.	Gacon Emile, Ste-Croix	107 0/0
3.	Devaud, Château-d'Oex	92 1/3
4.	Bach, Château-d'Oex	88 1/3
5.	Chabloz Albert, Château-d'Oex	78 0/0
6.	Zeberli Gérard, Sion	44 0/0

Le plus long saut en concours, Chabloz Albert, 45 mètres.

Le plus long saut hors concours, Buhler Emile, 54 mètres.

Programme des manifestations sportives et festivités du 19 au 24 février

Jeudi, à 14 h. 30 précises: Gymkana pour enfants, sur la patinoire du Lac Grenon. — Dès 20 h. 30, continuation du tournoi de ping-pong, à l'Hôtel Alpina et Savoy.

Vendredi, dès 9 h., concours de luge et de skeleton sur la piste de Vermala. — Dès 20 h. 30, tournoi de ping-pong à l'Hôtel Alpina et Savoy.

Samedi, 10 h. 30 précises, grand gala sur glace sur la patinoire du Lac Grenon. Exhibitions artistiques de MM. Mégroz, ex-champion suisse, Pasche, Müller et Tapparel. — 20 h. 30, grande fête de nuit sur la patinoire du Lac Grenon, avec le concours des mêmes artistes. Illumination.

Dimanche, dès 9 h., concours de bob sur la piste de Vermala. Coupe-challenge de la Société médicale de Montana. — Dès 13 h. 30, concours de moto-skijöring sur le Lac Grenon. Challenge du Bureau de renseignements de Montana-Vermala.

Lundi, 9 h. précises, concours de luge sur la piste de bob de Vermala.

Mardi, 9 h. précises, concours de skeleton sur la piste de bob de Vermala. Challonge Henry et Godeffroy.

Tous les jours, continuation du tournoi de bridge dans les salons du Montana-Club, à l'Hôtel St-George. Championnat annuel.

Chaque semaine, les mardi, jeudi et samedi, à 20 h. 30, cinéma au Casino.

* ●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●● *

LES CONCOURS DE SKI A BRIGUE

(Corr. part.) Les concours de ski organisés par le Ski-Club de Brigue ont eu un plein succès, grâce à la belle neige poudreuse et un temps vraiment fait pour les skieurs. Plus de 40 concurrents se sont présentés samedi après-midi pour la course de slalom, piste difficilement piquetée par M. Zahner. Dimanche matin, 66 skieurs ont participé à la course de descente du Schallberg à la place de foire de Brigue. Un nombreux public a suivi cette intéressante épreuve. On dit que plusieurs skieurs avaient fait cette descente pour se débarrasser du « Kater » de la belle soirée du Club Alpin, et parmi eux il y a même des vainqueurs. Le concours de saut a attiré de multiples amis du ski. Un concours de slalom pour dames avait précédé.

Voici les premiers résultats:

Slalom

(Moyenne de 2 parcours, 42 partants)

1.	Antoine Escher	43 s.
2.	Dellberg K. jun.	47 s.
3.	Dellberg K. sen.	48 s.
4.	Heldner, Glis	50 s.
5.	Mürner, Brigue	51 s.

Course de descente

(Seniors I, 66 partants)

1.	Ogi Adolf, Kandersteg	12' 47"
2.	Mürner E., Brigue	13' 44"
3.	Ogi Hans, Kandersteg	13' 55"

Seniors I. A.

1.	Escher Antoine, Brigue	13' 49"
2.	Horvath Joseph	17' 54"

Juniors

1.	Schild Alfred, Kandersteg	14' 37"
2.	Schmidhalter, Ried-Brigue	15' 18"

Slalom pour dames

1. Mlle Elsa Tscherrig

Saut

1.	Ogi Adolf, Kandersteg	215 p.
2.	Ogi Hans, Kandersteg	187 p.
3.	Jahn F., Zermatt	173 p.

Le saut le plus long fut effectué par Ogi Adolf, 36 m. Le record actuel est de 45 m., tenu par Fritz Kaufmann, de Grindelwald.

* ●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●● *

LE RALLYE DE MONTE CARLO

Le plus long parcours couvert seulement par une Fiat

La grande épreuve internationale, qui se faisait cette année pour la dixième fois, a vu, à l'arrivée à Monte Carlo, 61 voitures venues de toutes les parties d'Europe, en surmontant des difficultés assez fortes, soit par cause de l'inclémence du temps, soit pour la sévérité du règlement.

Cette année, le lieu de départ le plus éloigné était la ville d'Athènes (Athènes-Monte Carlo, 3760 km.), d'où partirent bien 7 voitures mais dont une seulement, une Fiat 525/S, est arrivée au but. La voiture était pilotée par M. Jacques Bignan, qui a été accueilli à Monte Carlo comme un champion victorieux. Vraiment, jusqu'au dernier moment, il était considéré comme vainqueur absolu du Rallye, puis, d'un long examen des feuilles de route, il résulta que M. Bignan était passé par le contrôle de Strasbourg avec 4 minutes de retard, ce qui a suffi à l'exclure du classement. Cette circonstance n'ôte rien au fait que M. Bignan avec sa Fiat 525/S a été moralement le vainqueur de l'épreuve, étant le seul arrivé à Monte Carlo de la plus grande distance.

Toutes les autres voitures parties d'Athènes ont dû céder à l'adversité du temps et aux difficultés du parcours.

De son voyage, M. Bignan a fait un rapport impressionnant. Mauvais temps, neige, vent, brume, pluies torrentielles, et, dans quelques parties des Balkans, de la boue qui couvrait même les moyeux des roues. Nonobstant toutes ces difficultés, la 525/S a couvert tout le parcours de presque 4000 km. à la moyenne prescrite de 40 km. à l'heure.

La presse sportive de France et d'Angleterre a rendu hommage à la supériorité démontrée par la machine Fiat, qui a été la seule automobile capable de parcourir en plein hiver le plus long parcours d'Europe, du fond des Balkans à la Côte d'Azur.

* ●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●● *

COMMENT DIRE UN MONOLOGUE

Vous venez vous poser sur le devant de la scène si vous êtes dans un théâtre, si c'est dans un salon, devant la cheminée ou le piano; efforcez-vous, par la physionomie (faites appel à la conviction), de faire oublier où vous êtes pour que, dès les premiers mots du monologue, vos auditeurs se trouvent transportés par la pensée où vous voulez les conduire, dans le monde fantaisiste du monologue.

Un petit temps est assez bon à prendre avant de commencer, vous placez votre physionomie; si elle est cocasse, elle fera rire, ce sera toujours cela de gagné. Alors, lancez le titre du récit, comme si cela vous coûtait de faire une aussi importante confidence. Si le titre est drôle, et si vous le lancez d'une voix brève et émue, il fera rire. Peu de gestes: on fait peu de gestes, quand on est aplati par une idée.

Pour se faire écouter, il faut bien articuler; que chaque consonne sorte distincte, claire, pure, des lèvres, ainsi que chaque voyelle. Ce n'est qu'avec l'articulation que vous captiverez vos auditeurs; si ceux qui vous écoutent sont obligés de faire effort pour comprendre ce que vous dites, au bout de deux minutes ils se sépareront de vous. Il ne faut demander aucun effort au public, il faut qu'il comprenne sur-le-champ. Pour cela, articulez soigneusement; qu'on ne perde rien de vos paroles. L'articulation! c'est l'âme de la diction.

COQUELIN.

1ère Fête Cantonale des Tambours et Fifres

On nous écrit:

Le joli bourg de Viège a été choisi pour recevoir les tambours et les fifres valaisans le 3 mai prochain (en cas de mauvais temps le 14 mai). Ce sera pour l'Association cantonale des tambours et fifres, fondée le 8 décembre dernier à Villa, sa première grande manifestation.

Les membres isolés et les corps participeront aux exercices suivants:

1. Concours facultatif pour membre isolé et pour section.

2. Concert: chaque corps doit produire un morceau à son choix.

3. Ensemble: le morceau d'ensemble imposé pour les fifres et les tambours est la marche d'ordonnance No 2.

4. Pour le grand cortège, les corps sont invités à étudier la marche dite « La Bas-Valaisanne ». Le comité cantonal fera parvenir la marche annotée aux membres qui la demanderont.

Tous ces exercices, auxquels le public est aimablement invité, se dérouleront dans les jardins de l'Hôtel de la Poste de 13 h. 30 à 17 h.

Les participants sont priés de s'annoncer au comité avant le 13 avril. Les frais de transport sont à leur charge ainsi que le dîner fixé à fr. 3.50.

Le comité cantonal se chargera de procurer à des prix avantageux les instruments, tambours et fifres, aux membres qui le désirent.

La sympathie que l'Association a trouvé dans le public valaisan et étranger est un encouragement pour les organisateurs de la première fête cantonale. Que les corps et les membres isolés s'exercent dès maintenant et que les tambours et les fifres non encore groupés se hâtent de former de nouveaux corps qui s'ajouteront aux 14 sections déjà constituées.

Le Comité cantonal

des tambours et fifres, à Villa-Sierre.

POUR LA CUISINIÈRE

Sirop de café. — Faire bouillir pendant dix à douze minutes 125 gr. de café moulu dans un litre d'eau. On jette le café dans l'eau en ébullition. Passer dans un linge, ajouter au café une livre de sucre et remettre au feu jusqu'à ce que le sirop fasse la perle. Deux cuillerées de ce sirop dans un verre d'eau donnent une boisson tonique et rafraîchissante.

***

Compote aux raisins de Corinthe. — Après avoir lavé les raisins de Corinthe, les faire tremper dans un peu d'eau tiède aiguisée de rhum ou d'eau-de-vie.

D'autre part, préparer le sirop suivant: un verre d'eau, un demi-verre de vin rouge, 4 à 5 morceaux de sucre ou une cuillerée de miel et un brin de vanille.

Laisser cuire à feu très doux pendant un quart d'heure. Y jeter les raisins de Corinthe et laisser cuire encore dix minutes.

***

Pain de choux-fleurs. — Faire cuire les choux-fleurs dans de l'eau salée et chaude au moment où on les y met. La cuisson terminée, bien les faire égoutter. Puis les écraser au pilon et y mêler gros comme un œuf (pour un chou-fleur moyen) de mie de pain trempé dans du lait, deux jaunes d'œufs, puis les deux blancs battus en neige. Bien mélanger le tout, mettre en moule beurré et faire prendre au bain-marie.

On démoule sur un plat et l'on sert masqué d'une sauce tomate.

Rendons à César...

(Correspondance particulière)

Tous les journaux se font l'écho de l'émission radiophonique du message prononcé par le Pape, inaugurant ainsi la station de radio du Vatican.

Le Pape, dans son message, exprime entre autre sa joie de pouvoir se servir de la merveilleuse invention de Marconi...?

A Paris, dans un misérable laboratoire travaille sans trêve et sans ambition, un grand savant. Je veux parler de Branly que l'on oublie trop facilement dans ce partage de gloire et d'honneurs. Branly fut le génial inventeur du radioconducteur, l'âme même de la T. S. F., et par la suite de la Radiophonie.

Branly, le grand physicien français, naquit à Amiens en 1845. Elève de l'Ecole normale supérieure, docteur es sciences, il quitta l'université et devint professeur de physique à l'Ecole libre des hautes études littéraires et scientifiques à Paris. Il s'est fait connaître par ses recherches sur l'électricité, en particulier sur les phénomènes électrostatique. On lui doit surtout l'invention du radioconducteur ou cohéreur, qui porte son nom, et sans lequel le télégraphe sans fil n'eût pu fonctionner. Cette découverte lui valut en 1898 un prix de l'Académie des sciences.

Historique: En 1890, invention du radioconducteur par Branly.

En 1895, le professeur Popoff réalisa les premières expériences en rade de Cronstadt.

En 1896, Marconi fit parler de lui, et, avec un appareil plus parfait, put installer plusieurs postes relais. En 1899, il réussit à faire communiquer les deux côtes anglaise et française à travers une portée de 48 km.

En 1899, l'ingénieur français Ducretet communiqua avec son collaborateur, Roger, sur 61 km. (Académie des sciences.)

Puis la T. S. F. a réalisé de sérieux progrès, grâce aux efforts du lieutenant de vaisseau Tissot et de Ferrié, capitaine du génie. C'est ainsi qu'avec des antennes très longues (50 m.) et polygonales, ils ont pu franchir en mer des distances de 300 à 400 km.

En 1902, Marconi, utilisant une fois de plus les perfectionnements dus au génie français, réussit à communiquer de Paldhu en Angleterre avec la côte américaine, soit 5000 km., grâce à l'emploi des courants de très grande puissance.

Cette petite mise au point n'est pas pour diminuer les capacités scientifiques du grand électricien Marconi. Nous devons également reconnaître que grâce à lui la T. S. F. et la Radiophonie ont pu si rapidement se vulgariser et faire classer cette invention dans les sept merveilles scientifiques modernes.

WALTER.

Les articles publiés sous cette rubrique n'engagent pas la rédaction

Ciné Lux-Sonore

(Comm.) « Le Mystère de la Villa Rose », qui passe cette semaine au Lux-Sonore, est un film entièrement parlant français. C'est une aventure mystérieuse, à l'action mouvementée qui rebondit et vous tient en haleine, des situations exceptionnellement troublantes, une intrigue dont on ne devine pas la clé avant les ultimes images, et une mise en scène hallucinante. Bref, un film policier comme nous n'en avons pas vu depuis longtemps, avec du caractère, de l'imprévu, de l'action, de l'angoisse et de la gaîté.

L'interprétation est de grande classe. Léon Mathot a campé un détective remarquablement intelligent, Simone Vaudry, l'exquise vedette, et Baron fils, vineur, impénitent, bavard et gaffeur qui met la note gaie tout au long de ce charme captivant.

Le nouveau No du Pathé-Journal sera donné à partir de vendredi.

Si c'était vrai! Si l'heure était venue où la fatalité héréditaire allait s'appesantir sur Francis comme elle s'était appesantie déjà sur son âme, comme elle pesait même sur Queenie, sur tous ceux qu'abritait le toit maudit!

Et cette appréhension fut si vive chez la jeune fille qu'elle s'écria:

— Il faut qu'il parte! Il faut qu'il aille chez les Stings!

Mrs. Kiddy devait s'attendre à cette réponse, car ses lèvres pincées avalèrent un sourire. Puis son visage redevint indifférent, sa voix remonta au diapason ordinaire:

— Alors, miss Brent, si vous pensez ainsi, vous le lui direz.

Elle parlait comme si l'idée fût venue de Queenie, et celle-ci se récria:

— Mais ce n'est pas à moi de lui dire! Quelle influence ausai-je?

Mrs. Kiddy eut encore un de ses sourires rentrés, accompagné d'un regard en dessous qui fit baisser les yeux à la jeune fille, et, probablement satisfaite du résultat de son examen, elle tourna les talons sans rien ajouter, laissant Queenie se demander avec angoisse, comme tant de fois déjà:

— Qu'y a-t-il encore?

Dans cette maison, où rien ne se faisait ni ne se disait naturellement, où il fallait se tenir toujours sur ses gardes, noter le moindre indice, l'être le plus simple et le plus loyal finissait par se trouver, de force, englobé dans quelque intrigue.

Mrs. Kiddy aimait son neveu: si elle voulait l'éloigner, c'est que l'intérêt de Francis l'exigeait; si elle recourait à l'intervention de Queenie, c'est qu'elle-même ne pouvait agir.

Queenie s'était promis d'abord de ne se mêler de rien. Quand elle revit Francis, son premier mot fut cependant:

— Pourquoi n'iriez-vous pas demain chez les Stings?

Ce soir-là, dans le salon où la famille était assemblée, ils se retrouvaient l'un à côté de l'autre, comme cela arrivait tous les soirs, par hasard, sans préméditation, et leur conversation s'animait, comme toujours aussi.

Francis restait encore incertain sur le parti à prendre et Queenie le poussait:

— Je comprends votre regret de quitter Walter, mais lui-même insiste pour que vous alliez là-bas.

L'insistance de Walter n'avait servi à rien. Celle de Queenie, paraissait plus efficace.

— Vous le désirez aussi? demanda Francis, très sérieux.

— Oui!...

Elle n'eût pu expliquer l'énergie qu'elle mettait à ce « oui », ni l'effet qu'il produisit sur Francis.

— Vous le désirez? répéta le jeune homme. Et bien! le sort en est jeté! J'irai. Mais vous vous souviendrez, miss Queenie, que c'est vous qui l'aurez voulu!

Ces paroles, l'accent dont elles étaient dites, ne pouvaient passer sans observation.

— On croirait qu'il s'agit d'une décision solennelle, fit observer Queenie, essayant de rire.

Francis ne répondit rien, et elle se tut, ressaisie de cette inquiétude sans motif qui l'avait si souvent agitée déjà. De semblables pressentiments lui avaient annoncé chacune des crises antérieures de son existence.

Cette fois, selon l'oracle de Mrs. Kiddy, c'était du côté de Francis qu'un malheur était à craindre.

Et soudain, cette menace pesant sur lui, parut à Queenie plus redoutable qu'aucune autre. Laisser Francis succomber à son tour sous l'implacable fatalité, lui sembla plus déchirant, plus impossible que d'y voir abandonnés sa propre sœur, son propre frère.

Comme pour le retenir, elle tendit la main vers lui.

Mais il n'avait pas vu ce geste. L'air soucieux, il s'éloignait, et un autre avait pris sa place.

Entre eux, Stephen s'interposait, avec sa plus mauvaise figure, et c'était sa voix âpre qui répondait:

— Il s'agit, en effet, d'une chose importante; vous n'êtes pas au courant des secrets de Francis, miss Brent. Voulez-vous que je vous les dise?

— Non!

Queenie reculait, épouvantée.

Francis, lui aussi, avait des secrets! Lui aussi servait de pivot à quelque combinaison mystérieuse. Le dernier élément naturel et véridique venait de disparaître de l'existence, la dernière lueur de s'évanouir, et Queenie ne se sentait plus le courage d'errer seule dans les ténèbres, de s'épuiser vainement à conjurer des périls inconnus.

— On ne peut aider les autres malgré eux, se dit-elle.

Cette indifférence résolue tint jusqu'au lendemain, jusqu'au moment où Francis, à cheval, la salua de la main avant de prendre, au grand trot, le chemin de Stings.

Il devait en revenir le surlendemain. Pourquoi ce signe d'adieu où elle avait cru retrouver une trace de l'émotion grave de la veille?

Frissonnante, elle se retourna vers Mrs. Kiddy.

— Il est parti, murmura-t-elle. Etes-vous tranquille?

Et, avec stupeur, elle entendit la vieille femme grommeler impudemment:

— Que m'importe!

Mais le soupir de soulagement desserrant ses lèvres, venait de démentir le mensonge proféré.

VIII

FIANÇAILLES

Quoi qu'il en fût, Mrs. Kiddy n'eut pas le temps de s'occuper davantage de Francis ni de suivre des yeux, comme elle avait coutume de le faire, le cheval et le cavalier formant, dans le lointain de l'avenue, un groupe de belle allure.

Une silhouette moins pittoresque se présentait à la grille: l'employé du télégraphe sur son bicycle.

Tante Kiddy avait fait quelques pas en avant; la concierge accourait avec un papier jaune sur un plateau, et elle semblait avoir prévu ce qu'il disait:

— C'est pour Madame...

La langue rebelle de l'anglais du nord estropia le nom français de Mazerollier que les gens de service ne prononçaient jamais et connaissaient à peine.

Déjà la dépêche rejoignait, au fond d'une poche, la lettre qui pouvait bien avoir avec elle une corrélation.

Ce ne fut que le soir, à la dernière extrémité, que tante Kiddy accomplit les deux actes verbaux les plus pénibles à son sens: une révélation et une requête.

— Walter, auriez-vous l'obligeance de me faire conduire à la gare où quelqu'un m'attend à huit heures?

Queenie tressaillit.

Après ces longs mois de calme lourd, où l'on sentait dans l'immobilité et le silence de l'atmosphère l'orage se former lentement, la période d'explosion semblait arriver. Les incidents se multipliaient, chacun, même le plus futile, apportant une menace comme les éclairs, les roulements de tonnerre qu'on entend jusqu'au moment où la foudre tombe.

Ainsi, à l'improviste, le faux Edwin Brent était arrivé. Quel pouvait être et dans quel but venait ce nouveau visiteur annoncé par tante Kiddy?

Avec un effort croissant, celle-ci expliqua:

— C'est un oncle de Stephen qui passe ici et qui tient à voir son neveu.

Ce discours, le plus long que, de mémoire d'homme, on lui eût entendu prononcer, semblait avoir brisé les faibles cordes vocales de tante Kiddy; le son s'étaignit dans sa gorge et elle se mit à haleter comme si elle étouffait.

— Ah bah! s'exclama le colonel stupéfait.

Si elle s'était décidée à cette confidence, c'est qu'elle ne pouvait dissimuler, et elle avait parlé devant tout le monde pour en finir en une fois.

Devant ce passé depuis plus de vingt ans enseveli, qui s'évoquait ainsi publiquement, chacun partageait l'ébahissement de Mr. Mainwood.

(à suivre)